



Films

PHOTOS

Colloque

Expositions

Diaporamas

24-28 février 2010

ANTIBES JUAN-LES-PINS
PALAIS DES CONGRÈS

Méditerranée

Festival International de l'Image Sous-Marine et de l'Aventure



COUSTEAU

IWC
SCHAFFHAUSEN

EDEN
CASINO
Juan-les-Pins



CONSEIL
GÉNÉRAL
DES ALPES
CÔTE D'AZUR



CONCOURS PHOTOS REGLEMENT GENERAL

2010

1. En partenariat avec le Festival International du Film Maritime, d'Exploration et d'Environnement de Toulon et la Fête Mondiale de l'image sous-marine de Strasbourg est organisée un concours de photographies sous-marines, de fichiers numériques et de montages audiovisuels.
2. Tout sujet subaquatique peut-être présenté sous forme : d'image fixe n.b, couleur, fichier numérique, montage audiovisuel numérique.
3. Date limite d'inscription aux différents concours et réception des œuvres : le 25 janvier 2010
4. Tous les envois doivent être adressés à :
OFFICE DE TOURISME ANTIBES - MEDITERRANEA FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'IMAGE SOUS-MARINE ET DE L'AVENTURE D'ANTIBES JUAN LES PINS - 11, place du Général De Gaulle - 06601 Antibes Cedex - France
5. Le Comité d'organisation ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable, des pertes, ou dommages occasionnés aux œuvres durant la manifestation. Il appartient aux concurrents de souscrire, s'ils le jugent utile, une assurance personnelle les garantissant contre ce risque.
6. Toute œuvre jugée par le jury comme présentant un caractère tendancieux ou publicitaire ne pourra être retenue.
7. L'inscription à l'un des concours ne sera effective qu'après la réception de la fiche d'inscription dûment remplie et des droits acquités. (fiche d'inscription en 4ème de couverture)
8. Le Comité d'organisation et des partenaires récompensent les meilleurs concurrents.
9. Prix attribués : le jury est souverain en ce qui concerne l'attribution des prix.
10. Les organisateurs, conformément aux règles établies en matière de copyright, considère que les œuvres présentées au MEDITERRANEA, Festival International de l'Image Sous-Marine et de l'Aventure d'Antibes-Juan-Les-Pins sont libres de tous droits, de propriété artistique ou autre, que pourrait détenir un tiers. Du fait même de leur participation au festival, les auteurs s'engagent à garantir les organisateurs contre toute action qui pourrait être exercée à leur encontre par des ayants-droits.
Les organisateurs ne pourront, en aucune manière, être tenus pour responsables en cas de contestation ou de litige.
11. Les concurrents autorisent l'utilisation de leurs œuvres par le Comité d'organisation lors d'actions de promotion non lucratives directement liées au festival et au présent concours.
Elles seront toujours utilisées avec mention du nom de l'auteur, sans pour autant donner lieu à un versement de droit d'auteur ou à une rétribution sous quelque forme que ce soit.
En aucun cas une utilisation commerciale des œuvres ne sera faite par les organisateurs.
12. Le Comité d'organisation se réserve le droit de ne pas classer les concurrents d'une à plusieurs catégories si le nombre est inférieur à 3 dans la même catégorie.

13. La participation à l'un des concours du MEDITERRANEA, Festival International de l'Image Sous-Marine et de l'Aventure d'Antibes-Juan-Les-Pins implique l'acceptation de toutes les conditions établies par le présent règlement.

Règlement des concours par catégories : Chaque catégorie (à l'exception des Montages audiovisuels) comprendra deux classements : Masters et Espoirs. Chaque concurrent, au moment de l'inscription, choisira le classement dans lequel il souhaite participer.

Ces concours sont ouverts à tous.

Tout concurrent peut présenter des œuvres dans les différentes catégories en concours.

A - Image Fixe :

Deux catégories seront jugées séparément : N-B - Couleur

1 - Format imposé : 30X40 cm ou 30X45 cm.

2 - Les photos doivent être sans support rigide.

3 - L'envoi des photos doit se faire sous tube carton.

4 - Chaque photo doit comporter au dos : Nom, Prénom, Adresse complète de l'auteur et le titre de la photo.

5 - Chaque concurrent peut présenter 1, 2 ou 3 photos NB et 1, 2 ou 3 photos couleur.

B - Fichier numérique

Les images présentées doivent obligatoirement avoir été prises en plongée et présentées sur CD.

Les concurrents doivent présenter 10 images, c'est-à-dire 10 fichiers numériques.

ATTENTION : pour la catégorie Masters les concurrents devront présenter :

3 images Ambiance Grand Angle

3 images Macro photo (sauf poisson)

3 images Poissons

1 image Thème libre

C - Montages audiovisuels

Réalisés en numérique et présentés sur CD ou DVD.

Enchaînement d'images développant un thème avec ou sans commentaire accompagné d'une bande sonore. **Durée maximale : 10'**

« MEDITERRANEA »

Festival International de l'Image Sous-marine et de l'Aventure d'Antibes Juan - les - Pins

Bulletin d'inscription Concours Photos 2010

Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone : Portable :
E-mail :

Co-auteurs :
Nom : Prénom :
Titre de l'oeuvre :

Catégories :	Master	ou	Espoir
Concours images fixes couleur	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Concours images fixes NB	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Concours fichiers numériques	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Concours montages audiovisuels :	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

Attention : indiquer très visiblement au dos de chaque photo le sens de sa lecture et son titre s'il y a, le nom, l'adresse du concurrent et le téléphone. Pour le concours fichier numérique apposer titre de l'oeuvre, nom, adresse et téléphone sur le support. Pour le concours montage audiovisuel, préciser également la durée.

La participation à l'un de ces concours entraîne l'acceptation totale du règlement de Méditerranée, Festival International de l'Image sous- marine et de l'Aventure d'Antibes Juan-les-Pins ainsi que le paiement par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC ou par carte bancaire (sauf American Express) de la participation à la manifestation.

Droits d'inscriptions :
Images Fixes NB : 20 € - Images fixes couleur : 20 € - Fichiers numériques : 20 €

Modalité de paiement :

- Par chèque : à l'ordre du Trésor Public
 Par carte bancaire : (sauf American Express)

Numéro sécurité Date d'expiration/.....

Date : Signature :

Bulletin d'inscription et œuvres à renvoyer au plus tard le 25 janvier 2010 à :
Méditerranée Festival International de l'Image Sous-Marine et de l'Aventure d'Antibes Juan-les-Pins
Office de Tourisme - 11, place du Général De Gaulle - BP 37 - 066001 Antibes Cedex - France
mediterranea@antibesjuanlespins.com - www.antibesjuanlespins.com